

M. HUNGERFORD: Voilà une question que notre service des voyageurs étudie attentivement et que tous les services de voyageurs étudient. Nous faisons ce travail de concert avec le Pacifique-Canadien et sur la même base.

M. HEAPS: Les deux compagnies en sont venues à la conclusion qu'il était plus commode pour les gens de demeurer assis toute la nuit que de prendre un wagon-lit?

M. HUNGERFORD: Nous donnons un très bas prix aux gens qui veulent demeurer assis toute la nuit.

M. HEAPS: Ils seraient peut-être disposés à payer un peu de supplément s'ils n'étaient pas obligés de faire cela.

L'hon. M. STEWART: Certaines gens demeurent assis toute la nuit, en tout cas.

M. HEAPS: Je n'ai pas l'habitude de le faire. Je ne sais pas si vous le faites vous-même.

L'hon. M. STEWART: Parfois, mais pas toujours. Cela dépend de qui m'accompagne.

M. HANSON: Ces 69 wagons-bureaux sont-ils simplement des wagons pour les affaires des chemins de fer ou comprennent-ils les wagons du gouvernement? Appartiennent-ils aux chemins de fer ou s'ils comprennent le wagon du premier ministre et celui du ministre?

M. HUNGERFORD: Nous n'avons rien à y voir. Le gouvernement a un certain nombre de wagons.

M. HANSON: Ils n'y sont pas compris?

M. HUNGERFORD: Non.

M. HANSON: Combien de wagons possède le gouvernement?

L'hon. M. HOWE: Quatre.

M. EMMERSON: Vous avez aussi, au chapitre des automotrices, le chiffre 53. De quoi s'agit-il?

M. ARMSTRONG: De voitures automotrices, uniquement à essence, à l'essence et à l'électricité ou à l'électricité fournie par des moteurs Diesel.

Le PRÉSIDENT: Autre chose? Sinon, adopté. Nous passons maintenant à la page 27, statistiques. Faut-il que je lise tout cela?

M. WALSH: Il y a une question que je voudrais soulever ici,—je ne sais pas si elle a sa place ici, mais autant ici qu'ailleurs, je crois—c'est à propos des moyens de se rendre sur l'île du Prince-Edouard et d'en revenir. Plusieurs d'entre nous ont eu le plaisir d'y aller passer leurs vacances et pour ma part je conseille aux Canadiens de choisir cet endroit de préférence à l'Etat du Maine.

Le PRÉSIDENT: Vous en revenez trop bien renseigné.

M. WALSH: Je crois que plus de gens se rendraient sur l'île du Prince-Edouard si l'on améliorerait de beaucoup les moyens de communications et, après certaines études, je crois que la chose est possible. Je conseillerais au président et aux autres hauts fonctionnaires du chemin de fer d'y aller faire un tour quand l'occasion se présentera et d'étudier ce qu'il y aurait à faire pour améliorer la situation. Le trajet est tout à fait passable jusqu'à Moncton et même Sackville, mais, de Sackville à Charlottetown, il est pitoyable. En été, il y a, je crois, deux trains qui font le trajet entre Sackville et le cap, d'où part le transbordeur; tous deux sont, je suppose, des trains omnibus. J'ai voyagé sur un de ces trains et je suppose que l'autre ne vaut pas mieux. Il s'est arrêté à toutes les routes transversales entre Sackville et le cap et arrivé là, au lieu de monter sans délai sur un transbordeur bien placé pour recevoir les wagons, il nous a fallu passer un temps infini à avancer et à reculer. Puis, de Borden à Charlottetown, le trajet est bien long pour une si courte distance.